

7 novembre 1873

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 7 novembre 1873

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi.

L'hon. F.-X. TRUDEL, le sénateur nouvellement nommé, est introduit par les hon. MM. Campbell et Bellerose. Il souscrit au serment prescrit et prend son siège.

* * *

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST : Il est de mon devoir, à cette période de la session, de fournir à la Chambre, tous les renseignements en ma possession concernant la formation du nouveau Cabinet sous l'autorité de l'hon. M. Mackenzie. Voici les noms des ministres et de leurs portefeuilles :

M. Mackenzie, Premier ministre, Travaux publics. M. A. A. Dorion, Justice; M. Smith, (N.-B.), Marine et Pêcheries; M. Letellier de St-Just, Agriculture; M. Cartwright, Finances; M. Laird, Intérieur; M. Christie, secrétaire d'État; M. Burpee, Douanes; M. D. A. Macdonald, Postes; M. Coffin, Receveur Général; M. Fournier, Revenu intérieur; M. Ross, (N.-É.), Milice; Messieurs Blake et R. W. Scott, membres du Conseil privé, sans portefeuille.

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST propose ensuite que la Chambre s'ajourne à loisir, afin de laisser le temps au gouvernement de réfléchir à ce qu'il convient de faire dans la situation actuelle.

La Chambre s'ajourne à loisir.

Peu après, Son Excellence arrive et la Chambre des communes s'étant rendue au Sénat, il Lui plaît de proroger le Parlement en prononçant le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des communes :*

En conséquence de la résignation de mes ci-devant Ministres pendant les débats sur l'adresse, j'ai appelé une nouvelle administration pour former mon conseil.

Par là un grand nombre de sièges dans la Chambre des communes étant devenus vacants, j'ai, après considération suffisante de ces circonstances, jugé qu'il serait très désirable dans l'intérêt des affaires publiques de proroger ce Parlement.